



**EQUESTRIAN
CANADA
ÉQUESTRE**



PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE ET PLANS D'ACTION CANADA ÉQUESTRE

**GUIDE À L'INTENTION DES ORGANISATEURS
DE CONCOURS**

11/24/2016

TABLE DES MATIÈRES

Planification des mesures d'urgence	1
Formation de l'équipe.....	4
Le cadre de communication.....	8
Les conditions météorologiques.....	13
Santé et bien-être des chevaux aux concours	22
Personne égarée ou portée disparue.....	32
Annexe A: Aide-mémoire	34
Annexe B: Formulaires de rapports.....	42
Annexe C: Protocoles de biosécurité en application.....	50
Annexe D: Tableau des solutions désinfectantes.....	51
Annexe E: Nettoyage et désinfection d'un box libéré.....	53
Annexe F: L'aménagement d'installations d'isolement.....	55
Annexe G: Fabrication d'un écran portatif.....	60
Annexe H : Déplacer un cheval décédé.....	60



« FUYEZ TOUT DE SUITE ! » n'est pas un plan de mesures d'urgence adéquat.

PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE

I INTRODUCTION

Ce guide vise à fournir aux officiels et organisateurs de l'ensemble du pays un plan de base cohérent et des directives précises lorsqu'il est impératif de réagir, notamment en présence d'orages violents ou d'accidents graves impliquant une personne ou un cheval.

1. Dresser une liste des risques que vous pouvez maîtriser et ceux sur lesquels vous n'avez pas de prise.
2. Prévention des risques.
3. Réponse ou solution.
4. Atténuation du problème.
5. Récupération finale ou retour au concours.

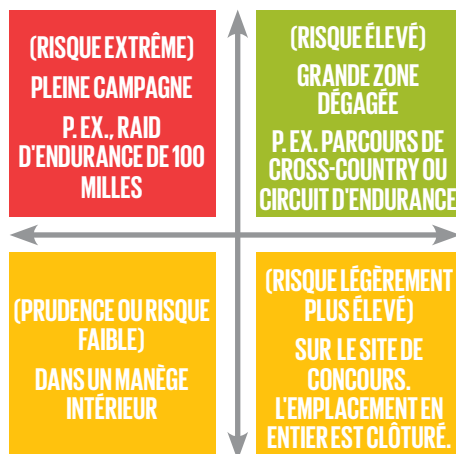
Ce guide vise à fournir aux officiels et organisateurs de l'ensemble du pays un plan de base cohérent et des lignes directrices présentant des réponses obligatoires précises. Ces lignes directrices s'appliqueront à toutes les situations, de la moins grave (par exemple, si un cheval s'échappe) à la plus grave (blessure ou décès d'une personne ou d'un cheval).

Canada Équestre reconnaît et apprécie le fait que chaque concours, épreuve et discipline se distingue par son identité et ses besoins particuliers. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que chaque concours dispose de son propre **plan de mesures d'urgence** et que celui-ci convienne à ses besoins, tout en intégrant les critères obligatoires compris dans le présent guide. Canada Équestre exige par règlement que chaque concours soit doté d'un tel plan.

2

Ce guide vise à fournir aux officiels et organisateurs de l'ensemble du pays un plan de base cohérent et des lignes directrices présentant des réponses obligatoires précises. Ces lignes directrices s'appliqueront à toutes les situations, de la moins grave (par exemple, si un cheval s'échappe) à la plus grave (blessure ou décès d'une personne ou d'un cheval).

Canada Équestre reconnaît et apprécie le fait que chaque concours, épreuve et discipline se distingue par son identité et ses besoins particuliers. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que chaque concours dispose de son propre **plan de mesures d'urgence** et que celui-ci convienne à ses besoins, tout en intégrant les critères obligatoires compris dans le présent guide. Canada Équestre exige par règlement que chaque concours soit doté d'un tel plan.



Ce guide se veut évolutif et sera constamment mis à jour, car les normes et les besoins changent. Il sera suppléé par des fiches de renseignements, des outils éducatifs tels que des webinaires et la formation des officiels, des organisateurs et d'autres intervenants. Vous trouverez donc dans ce guide des aide-mémoire, des modèles de plans de mesures d'urgence et des instructions sur les équipements de sécurité, par exemple « Comment confectionner un écran portable », et bien d'autres modèles et informations sur le sujet.

Au moment de la préparation de votre plan, il est notamment recommandé d'utiliser une matrice simple qui permettra de déterminer dans un premier temps la gravité des risques et, par conséquent, la complexité de votre plan. Par exemple, il arrive souvent qu'un cheval s'échappe durant un concours. Mais la gravité de la situation sera différente selon l'endroit où l'incident se produira (manège intérieur ou à l'extérieur en montagne ou à proximité d'un bois). Tout en étant adapté au degré de risque et à la situation qui se présente, votre plan doit aussi envisager la pire éventualité.

Dans cette matrice, le risque associé à un cheval qui s'échappe varie selon la situation. La mesure correspondant à la zone jaune pour un risque faible sera simple et comprendra deux étapes :

- | Vérifier si le cavalier s'est blessé (secouriste).
- | Attraper le cheval.

Le plan pour un risque de la zone rouge sera beaucoup plus élaboré. Ce type d'approche doit donner le contexte et le plan précis sera adapté à la situation en cours. Les mesures doivent être adaptées à la situation en cours.

La liste des urgences possibles susceptibles d'exiger un plan de mesures d'urgence précis est infinie et il est impossible de toutes les décrire ici. Cependant, un **plan doit être préparé pour au moins les éventualités suivantes** et ce, pour tous les concours :

- | Un incendie,
- | Un cheval ou une personne malade ou blessée,
- | Le décès d'un cheval ou d'une personne,
- | Des conditions météorologiques graves telles qu'un orage ou une chaleur extrême.

De plus, il est vivement conseillé de prévoir à tous les concours un protocole de recherche de personnes égarées, comme un enfant ou une personne âgée. Voir le modèle de plan en page 32.

PRÉVENTION

Nous avons souligné jusqu'à présent l'importance de l'adoption d'un plan après avoir déterminé les urgences ou les crises. Il incombe à l'organisateur de concours et aux officiels de tenter de prévenir autant de risques que possible. C'est à cette étape que l'aide-mémoire de l'équipement de sécurité requis (par exemple les extincteurs) sera élaboré, contrôlé et conservé à un endroit approprié. Utilisez les aide-mémoire proposés à la fin de ce document pour vous aider à prévenir les incidents sur lesquels vous pouvez exercer un contrôle.

4

FORMATION DE L'ÉQUIPE

La préparation aux situations d'urgence exige qu'en cas d'alerte ou de crise, il y ait à la fois un plan d'action, et la formation d'une équipe de personnes pour prendre des décisions et le mettre en œuvre. Un plan bien rédigé mais rangé dans un tiroir est inutile. Une équipe doit être formée et chaque personne doit avoir en main un exemplaire du plan pour l'étudier et s'y exercer à plusieurs reprises.

« NOVEMBRE EST LE MOIS DE LA PRÉPARATION AUX URGENCES. ON DEVRAIT S'EXERCER À RÉAGIR. »

« JE SAIS CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS D'URGENCE. »

« JE VEUX DIRE, À PART CRIER. »

« OH. »



I L'ÉQUIPE D'INTERVENTION

En cas d'urgence ou de crise lors d'un concours ou d'une activité, il est capital de disposer d'un protocole clair de prise de décision que tous les membres de l'équipe d'intervention du comité organisateur connaissent. Les membres doivent être au courant de leurs responsabilités et du plan de mesures d'urgence afin de pouvoir tous collaborer à son application.

Voici deux protocoles courants. Tous les deux sont acceptables. Quel que soit le modèle utilisé, la communication et la coordination du plan seront ce qui importe le plus. Si vous reprenez l'option A, le commissaire ou le délégué technique devront quand même être consultés.

Les décideurs — Dans l'un ou l'autre des modèles, une personne doit être désignée à chaque crise comme **CONTRÔLEUR chargé de la coordination du plan d'action**.

I **OPTION A** – la direction

- Membres désignés du comité organisateur ou officiels responsables.

I **OPTION B** – le comité spécial (au moins trois personnes).

- Un membre du comité organisateur;
- Un officiel du concours;
- Un autre officiel ou membre du comité organisateur.



« FAITES VITE! »

LA SITUATION EST GRAVE ! QUI DOIT ÊTRE AU COURANT – ET CES PERSONNES SONT-ELLES PRÊTES, DISPOSÉES ET CAPABLES D'AGIR ?

Le diagramme présenté sur la page suivante résume les principales équipes présentes à la plupart des concours hippiques. Certains concours comptent des catégories supplémentaires et d'autres, moins nombreux, combinent plusieurs rôles. L'équipe décisionnelle origine de ce groupe et inclut toujours le commissaire ou le délégué technique. Les intervenants de tous les secteurs doivent connaître le plan et leur place dans celui-ci.

Glossaire

L'organisateur de concours est titulaire d'une licence sportive en règle de Canada Équestre. C'est la personne identifiée comme responsable du concours. Cette personne peut être représentée par un agent de sécurité ou un agent de gestion du risque au sein d'une équipe d'intervention.

Le commissaire/délégué technique est un officiel de Canada Équestre. Le rôle de cette personne est d'être responsable de la coordination avec les officiels vers le retour à la compétition de manière sécuritaire et loyale.

6

Le vétérinaire est le vétérinaire assigné, qu'il soit sur appel ou présent au concours.

Le juge/jury de terrain est un officiel de Canada Équestre.

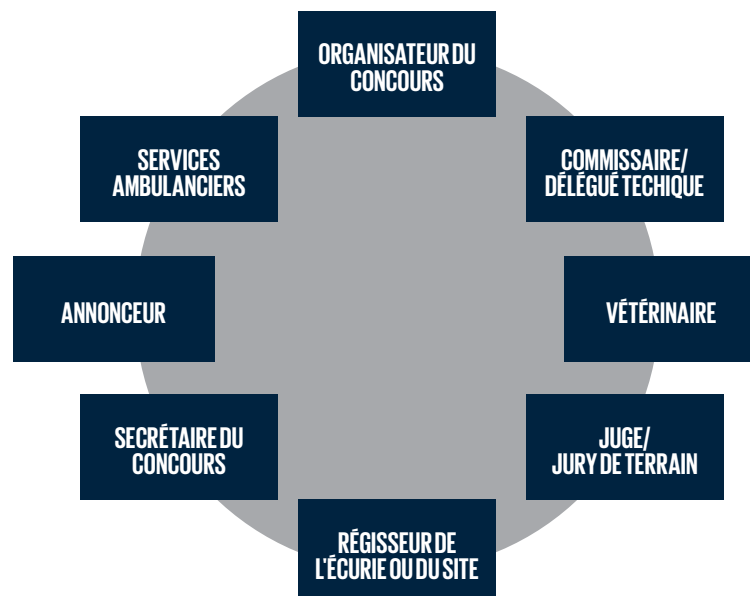
Le régisseur des écuries/des installations est le régisseur d'écurie assigné, le propriétaire du site, ou le représentant du propriétaire du site. Cette personne est responsable de l'hébergement et de l'aire d'arrivée des chevaux et des aires de stationnement.

Le secrétaire du concours est l'adjoint administratif du concours. Cette personne doit être installée au bureau central, lequel sera idéalement équipé d'un système de communication terrestre. Elle est la personne officiellement chargée de communiquer avec les services d'urgence extérieurs.

L'annonceur est un membre du comité organisateur du concours qui a accès à un système de haut-parleurs.

Le personnel médical ou le service ambulancier forment l'aide médicale désignée approuvée pour le concours.

Le contrôleur est la personne identifiée comme coordonnateur central.



Chaque personne ou titulaire du poste identifié aux présentes devrait avoir en main le plan de mesures d'urgence pour chaque scénario prévu (par exemple un incendie, un cheval ou une personne malade ou blessée, un cheval ou une personne décédée, des conditions météorologiques graves, etc.) et connaître parfaitement ses responsabilités en cas d'urgence.

LES HUIT ÉTAPES DU PLAN D'ACTION

UNE URGENCE OU UNE CRISE SURVIENT!

1. Il survient une crise, un problème ou une urgence.
2. Communiquez immédiatement avec votre équipe décisionnelle et regroupez-la.
3. Identifiez et déléguez un contrôleur, soit la personne qui coordonnera toutes les prochaines étapes.
4. Instruisez l'équipe sur le problème.
5. Consultez les mesures d'urgence appropriées à la situation présente.
6. Mettez en œuvre ces mesures.
7. Retournez au déroulement du concours dès que possible.
8. Après avoir résolu le problème, soit avant la fin de la journée, récapitulez la situation avec l'équipe et rédigez un rapport.

ET RAPPELEZ-VOUS QU'IL FAUT UN



COMME LE DIT LE PROVERBE, JAMAIS DEUX SANS TROIS. VOUS AUREZ BESOIN DE PLANS DE RECHANGE!

LE CADRE DE COMMUNICATION

Il est capital de prévoir un cadre de communication efficace pour toutes les phases de la préparation aux urgences et du plan d'action, que cette communication soit interne parmi les membres de l'équipe d'intervention ou externe avec les concurrents et les spectateurs et enfin, au-delà de l'enceinte du concours, avec les médias.

I AFFICHES ET AVIS

Tous les avis doivent être datés et horodatés. Il est conseillé de prévoir un tableau d'affichage supplémentaire dans l'aire des écuries, tout en précisant clairement quel **est le tableau officiel**. Cet ajout est souhaitable, car les grooms quittent peu souvent cette zone et leur présence est indispensable pour une résolution dans le calme de toute alerte survenant près des écuries.

Le tableau d'affichage de bulletins ou d'avis doit présenter les renseignements suivants :

- | Un diagramme de l'écurie avec le nom des concurrents;
- | L'ordre de départ et l'horaire du jour;
- | Les changements à l'horaire;
- | Les heures d'ouverture du bureau de concours;
- | Une carte du site du concours où sont indiqués l'adresse exacte pour les services 911, les emplacements sécuritaires, les aires de restauration et de stationnement et le trajet précis si nécessaire;
- | Les renseignements et coordonnées du bureau du concours (y compris les disponibilités hors des heures d'ouverture), du vétérinaire, du maréchal-ferrant, des officiels (selon la discipline et le niveau de compétition), les services d'urgence (incendies, police, services ambulanciers et 911), l'hôpital et la clinique vétérinaire équine les plus proches.
- | Les coordonnées d'un service de récupération animale et d'installations de disposition post-mortem des chevaux les plus proches devraient être disponibles au bureau du concours.



RÉCEPTEURS DE RADIO, TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LIGNES TERRESTRES

- | La meilleure pratique consiste à avoir accès à une ligne terrestre pour les urgences, bien que celle-ci soit souvent peu pratique et pas toujours disponible. Si le téléphone cellulaire est la seule option, vérifiez d'avance la disponibilité du service et si la batterie de l'appareil situé dans le bureau est pleinement chargée. Si le service n'est pas disponible, ayez un plan d'action d'urgence en ce qui a trait à la communication, comme le XYZ.
- | Chaque membre de l'équipe devrait avoir en sa possession une radio multicanaux dont l'un des canaux est réservé aux urgences.
 - Le protocole radio devrait être révisé par l'équipe avant le début du concours.
 - Il est parfois préférable d'éviter de communiquer certains problèmes par radio en raison de la nature sensible de l'information.
 - L'adoption d'un vocabulaire codé s'avère quelquefois utile pour des situations précises afin d'accroître la sécurité de vos communications, par exemple, un code rouge signifie un incendie, un code blanc est un cheval blessé, etc.
 - Le public à proximité risque d'entendre des renseignements sensibles lors de l'utilisation d'une radio dans une zone achalandée ou très fréquentée. L'emploi d'un téléphone cellulaire ou la prise de dispositions pour se rencontrer et discuter en particulier sera alors le meilleur choix dans ces circonstances.
 - Veillez à ce que des chargeurs et des batteries de rechange soient disponibles et que les radios soient rechargées à tous les soirs.
- | Les membres de l'équipe devront tous programmer le numéro de téléphone cellulaire de leurs coéquipiers dans leur propre appareil pour un accès facile et rapide.

L'ANNONCEUR

L'annonceur est un membre important de l'équipe d'intervention à un concours et lors des urgences.

Si plus d'un annonceur est présent, les responsabilités de chacun doivent être bien précises. Plusieurs annonces simultanées risquent de créer beaucoup de confusion; il importe donc de mettre en place un protocole simple d'enchaînement ou de série d'annonces, par exemple l'annonceur 1, puis l'annonceur 2, etc.

PREMIÈRES MESURES

Les officiels ou les bénévoles désignés doivent s'assurer que les renseignements parviennent dans tous les secteurs du site ou dans les zones concernées. Une personne pourra aussi agir à titre de chef d'évacuation lorsque des personnes, des chevaux ou de l'équipement doivent être déplacés en toute sécurité d'une zone à l'autre.

MÉDIAS SOCIAUX

Certains concours font appel efficacement aux réseaux sociaux pour transmettre l'information à leurs concurrents. Toutefois, la prudence s'impose, car à moins d'être pleinement convaincu que toutes les personnes présentes au concours reçoivent l'information de cette manière, vous ne devriez recourir à ce canal de communication qu'à titre complémentaire et non comme média principal.

MÉDIAS

Tous les organisateurs de concours, quelle que soit la taille de l'événement, doivent s'attendre à répondre à des questions des médias. Compte tenu du contexte actuel, les grands réseaux et les magazines ne sont plus les seuls à s'intéresser à votre concours : les blogueurs, les éditeurs de magazines de club et les journaux locaux sont tous susceptibles de s'y appliquer également. Profitez bien alors de votre succès!

MAIS C'EST TOUT AUTRE CHOSE LORSQUE LA RAISON POUR LAQUELLE ILS SOUHAITENT VOUS PARLER CONCERNE UN ACCIDENT, UNE CRISE GRAVE OU UNE URGENGE MAJEURE.

Voici quelques conseils sur la façon de s'adresser aux médias en situation d'urgence:

- | Nommez une personne qui répondra aux questions des médias.
- | Si possible, demandez par avance une liste de questions ou la portée de l'entrevue de façon à être en mesure de répondre aux besoins du média et de connaître leur public cible.
- | Préparez un aperçu de la déclaration que vous prévoyez faire. Laissez des espaces en blanc, que vous remplirez au moment où vous recueillerez des renseignements supplémentaires sur l'alerte. Ceci vous aidera à ne pas déroger de votre message et des faits.
- | Exercez vos techniques d'entrevues avec les médias avec un membre de votre équipe.

12

- | Ne vous empressez pas de transmettre des renseignements avant de les avoir.
- | Si vous n'avez pas encore toute l'information, ne vous inquiétez pas. Dites-leur simplement que vous partagerez avec eux tous les détails supplémentaires dès que vous les aurez.

À QUOI S'ATTENDENT LES MÉDIAS EN CAS DE PROBLÈME?

Ils veulent :

- | des renseignements en temps opportun sur l'incident;
- | des détails précis tels que vous les connaissez;
- | des mises à jour continues;
- | un seule porte-parole; et
- | la vérité.



Ne sous-estimez jamais la puissance des médias sociaux tels que Facebook, Twitter, les blogues et les forums. Rappelez-vous de demeurer proactif et ne dérogez pas de votre message.

LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

I LE TONNERRE ET LES ÉCLAIRS

POLITIQUE

Si le tonnerre se fait entendre, si l'on voit des éclairs ou si les conditions météorologiques deviennent dangereuses lors du concours, l'organisateur doit mettre en œuvre le plan de mesures d'urgence et annoncer sur-le-champ une interruption immédiate.

RÉGLEMENTATION APPLICABLE

- | Article A512 des règlements généraux.
- | Dispositions relatives à l'annulation, Politique d'administration des concours.

FORMATION ET OUTILS OFFERTS

- | Webinaire gratuit de l'énoncé de position de la National Athletic Trainers' Association (en anglais) : *Updated Lightning Safety for Athletics and Recreation* (<http://www.nata.org/NATA-Position-StatementLightningSafety>)
 - Environnement Canada – <http://meteo.gc.ca/>
 - Applications pour votre téléphone intelligent, par exemple :

Météo Média	Weather Bug
Accu Weather	The Weather Channel

My Radar	Skytracker
Sky Motion	Yahoo! Météo
Raindar	Pro Weather

PRÉPARATION – ÉTAPE DE LA PRÉVENTION

- | Veuillez prendre connaissance de l'énoncé de position de la National Athletic Trainers' Association disponible sur son site Web, en ce qui concerne la sécurité dans les activités sportives en cas de tonnerre et d'éclairs. <http://www.natajournals.org/doi/pdf/10.4085/1062-6050-48.2.25>.
- | Assurez-vous que des emplacements sûrs sont précisés sur une carte affichée dans l'écurie et sur le tableau principal et indiqués dans le plan de mesures d'urgence.
- | Téléchargez et familiarisez-vous avec l'une ou l'autre des applications de météo.
- | Testez le système de son afin de vérifier si les annonces peuvent être entendues dans tous les secteurs du site.
- | Remettez un exemplaire du plan de mesures d'urgence à tous les membres de l'équipe et passez-le en revue avec eux!

MODÈLE DE PLAN DE MESURES D'URGENCE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS

Le plan de mesures d'urgence doit être exclusif au concours et adapté à chaque discipline. La sécurité et le bien-être du cheval et du cavalier doivent être pris en compte.

1. L'équipe d'intervention se réunit pour évaluer la situation et prendre une décision.
2. Un arrêt temporaire du concours et la durée approximative de cette interruption sont annoncés. Il est conseillé de signaler les périodes d'interruption à des intervalles de 30 minutes. En plus de l'annonce formelle, un membre du comité organisateur, les commissaires et les bénévoles doivent faire circuler le message individuellement afin de s'assurer que toutes les personnes présentes sur le site soient informées de la situation en cours.
3. Les chevaux et les cavaliers présents sur les lieux doivent retourner à leur box, remorque ou voiture ou se réfugier aux emplacements sécuritaires désignés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le choix de lieux sûrs, consultez le webinaire <http://www.nata.org/NATA-Position-StatementLightningSafety>.
4. Les chevaux qui ne sont pas hébergés dans un box doivent être déplacés au meilleur endroit sécuritaire disponible : manège intérieur, écurie, remorques. **Il importe de tenir compte en tout temps de la sécurité tant du cheval que du cavalier.** Des espaces intérieurs surpeuplés sont parfois très dangereux.
5. Les spectateurs sont informés du lieu où ils doivent converger.
6. Assurez-vous que l'orage soit passé.
7. Fixez une nouvelle heure de reprise, avec un délai d'au moins 30 minutes afin d'assurer un retour juste et sécuritaire au concours. Toutefois, les officiels et la direction doivent au préalable vérifier le site, les parcours et les obstacles pour

constater tout dommage éventuel et réparer le tout avant le départ du premier cavalier.

8. Le commissaire, le délégué technique ou un officiel examine la situation et rédige un rapport pour Canada Équestre.

RECOMMANDATIONS

- 1 Au moment d'élaborer votre plan d'action, tenez compte des possibilités de suspension en raison de la météo. Portez alors une attention particulière à la durée de telles interruptions et au nombre d'arrêts acceptables avant de replanifier ou d'annuler une épreuve ou la journée, et la période nécessaire entre la fin de l'interruption et le retour aux épreuves, en accordant suffisamment de temps de préparation aux concurrents.
- 1 L'infrastructure particulière et les besoins du concours diffèrent d'une discipline et d'un site à l'autre. Le plan de mesures d'urgence doit être exclusif au concours et tenir compte en tout temps de la sécurité et du bien-être du cheval ou du cavalier lors d'une alerte, que ce soit en raison de la température ou de toute autre urgence.

EXIGENCE DE COMPTE RENDU

- 1 Le commissaire ou le délégué technique doit préparer et transmettre un rapport à Canada Équestre.

I CHALEUR EXTRÊME

HUMIDEX – LA CHALEUR EFFECTIVEMENT RESSENTIE (L'ÉQUIVALENT EN TERME DE CHALEUR DU REFROIDISSEMENT ÉOLIEN)

Un indice humidex extrêmement élevé s'élève à plus de 40 degrés Celsius. Dans de telles conditions, toute activité inutile devrait être cessée. Si l'indice s'élève entre 35 et 40, certains types d'exercices extérieurs devraient être ralentis ou modifiés, selon de l'âge et l'état de santé de la personne, de sa forme physique, et du type de vêtements portés.

L'**indice de chaleur** sert de référence à toute décision de poursuivre ou non une activité sportive en raison de la chaleur trop élevée. Lorsque vous modifiez ou annulez une épreuve, gardez en mémoire les éléments suivants :

INCIDENCES DE L'INDICE DE CHALEUR

27-32 °C	<ul style="list-style-type: none"> Prudence : Une fatigue risque de survenir à la suite d'une exposition prolongée et de la poursuite de l'activité. Des crampes de chaleur peuvent se produire si l'activité est poursuivie.
----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Température

27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43

40	27	28	29	30	31	32	34	35	37	39	41	43	46	48	51	54	57
45	27	28	29	30	32	33	35	37	39	41	43	46	49	51	54	57	
50	27	28	30	31	33	34	36	38	41	43	46	49	52	55	58		
55	28	29	30	32	34	36	38	40	43	46	48	52	55	59			
60	28	29	31	33	35	37	40	42	45	48	51	55	59				
65	28	30	32	34	36	39	41	44	48	51	55	59					
70	29	31	33	35	38	40	43	47	50	54	58						
75	29	31	34	36	39	42	46	49	53	58							
80	30	32	35	38	41	44	48	52	57								
85	30	33	36	39	43	47	51	55									
90	31	34	37	41	45	49	54										
95	31	35	38	42	47	51	57										
100	32	36	40	44	49	54											

 Prudence
 Extrême prudence
 Danger
 Danger extrême

Humidité relative (%)

32-41 °C	<ul style="list-style-type: none"> Extrême prudence : Des crampes de chaleur et un épuisement dû à la chaleur sont possibles. Un coup de chaleur est susceptible de se manifester si
Indice de chaleur inférieur à 35°	<ul style="list-style-type: none"> De l'eau doit alors être toujours disponible et les athlètes (humains et équins) doivent en boire régulièrement afin de demeurer hydratés. Modifiez les exigences vestimentaires – les vestons doivent être retirés. Observez ou surveillez attentivement les athlètes au cas où des mesures devraient être prises.
Indice de chaleur de 35° à 37,2°	<ul style="list-style-type: none"> De l'eau doit alors être toujours disponible et les athlètes (humains et équins) doivent en boire régulièrement afin de demeurer hydratés. Modifiez les exigences vestimentaires – les vestons doivent être retirés. Observez ou surveillez attentivement les athlètes au cas où des mesures devraient être prises. Surveillez l'échauffement et limitez-le si nécessaire. Revérifiez la température et l'humidité à toutes les 30 minutes afin de surveiller toute hausse de l'indice de chaleur.
Indice de chaleur de 37,7° à 40°	<ul style="list-style-type: none"> De l'eau doit alors être toujours disponible et les athlètes (humains et équins) doivent en boire régulièrement afin de demeurer hydratés. Modifiez les exigences vestimentaires – les vestons doivent être retirés. Observez ou surveillez attentivement les athlètes au cas où des mesures devraient être prises. Surveillez l'échauffement et limitez-le si nécessaire. Revérifiez la température et l'humidité à toutes les 30 minutes afin de surveiller toute hausse de l'indice de chaleur. Les organisateurs et les officiels doivent être avisés d'un arrêt possible en raison de la chaleur extrême.
Indice de chaleur supérieur à 40°	<ul style="list-style-type: none"> Cessez toute activité extérieure en cours.

SYMPTÔMES DU COUP DE CHALEUR CHEZ LE CHEVAL

Aussi *appelé épuisement dû à la chaleur* ou *hyperthermie*, le coup de chaleur est une condition qui survient quand le cheval travaille avec intensité dans des conditions excessivement chaudes ou humides. Lorsqu'il est incapable de perdre de la chaleur corporelle, sa température s'élève rapidement, provoquant des problèmes de santé graves (et parfois mortels). Par conséquent, le coup de chaleur doit être traité rapidement et correctement.

SYMPTÔMES

- | | |
|---------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Agitation/léthargie | Augmentation de la transpiration |
| Salivation excessive | Température corporelle élevée |
| Spasmes musculaires | Démarche titubante |
| Le cheval s'effondre | Pouls et respiration rapides (50+/min) |
| Respiration difficile/halètement (20 respirations/min+) | Rythme cardiaque irrégulier |
| Rougeur de la langue et de la cavité buccale | |

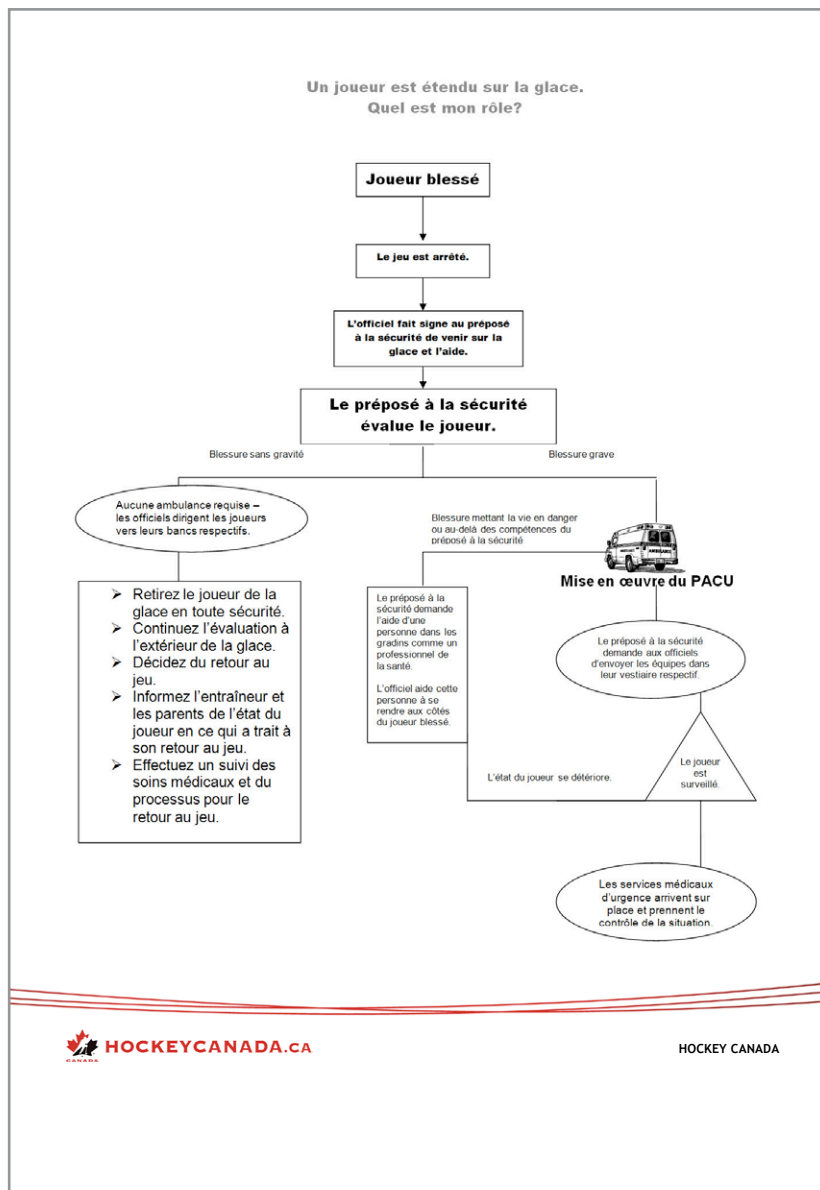
Remarque : **Certains chevaux souffrent d'une incapacité à transpirer. Leur peau peut être chaude et sèche, mais ils subissent tout de même un coup de chaleur.**

BLESSURE SUBIE PAR UNE PERSONNE – CONCURRENT OU SPECTATEUR

Modèle de plan de mesures d'urgence (de Hockey Canada)

Notes :

1. Le personnel médical est appelé près de la carrière, avec les indications de l'entrée exacte, etc., tandis qu'un officiel ou un entraîneur s'occupe de l'athlète.
2. Si la blessure est grave, le plan de mesures d'urgence est mis en œuvre et le contrôleur est désigné.
3. Un appel doit être fait au 911 pour demander une ambulance.
4. Un membre désigné de l'équipe d'intervention va à la rencontre de l'ambulance à la barrière et l'escorte ou la dirige vers la carrière (gyrophares et sirène éteints).
5. Après le départ de l'ambulance, les officiels organisent le retour aux épreuves et rédigent un rapport à l'intention de Canada Équestre.



SOUTIEN MÉDICAL NÉCESSAIRE

Voir: Règlements généraux et article 508.3.

A 508.2 Pour la sécurité des spectateurs et des concurrents, un soutien médical doit être raisonnablement et rapidement dispensé sur place ou obtenu sur appel à un lieu hors site accessible, ou les deux.

A 508.3 Le soutien médical présent sur place peut comprendre la ou les personnes suivantes :

- a) Un médecin;
- b) Le personnel professionnel affecté aux urgences;
- c) Un adulte possédant une formation en premiers soins reconnue et en vigueur, qui ne concourt pas; cette personne peut agir en une autre qualité au concours, à condition que cela ne l'empêche pas d'être disponible au moindre endroit sur le terrain du concours.

Dressage	Soins médicaux sur place/plan de mesures d'urgence (les règlements généraux s'appliquent); article A508.
Chasse et saut d'obstacles	Au moins des services de premiers soins avancés et des soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire; article G101.
Races chevalines	Une aide médicale doit être offerte et une ambulance doit au moins être disponible sur appel. Voir page ii Section B: Races.
Concours complet	La présence d'une ambulance et de personnel formé et équipé pour la réanimation cardiorespiratoire avancée est fortement recommandée; équipe agréée pour le cross-country et le saut d'obstacles. La règle générale est de prévoir la présence sur place d'un soutien médical le plus qualifié possible disponible dans la région; article D113.
Endurance	Voir l'article A508 des règlements généraux.
Sport para-équestre	Voir l'article A508 des règlements généraux.
Reining	Voir l'article A508 des règlements généraux.
Voltige	Au moins un secouriste; article L215.
Attelage	Voir l'article C303 des règlements généraux; section H, annexe A.
Performance générale	Soins médicaux sur place, si du saut d'obstacles est prévu au concours; réanimation cardiorespiratoire de base; article F1208.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX AUX CONCOURS

I RÈGLEMENTS APPLICABLES

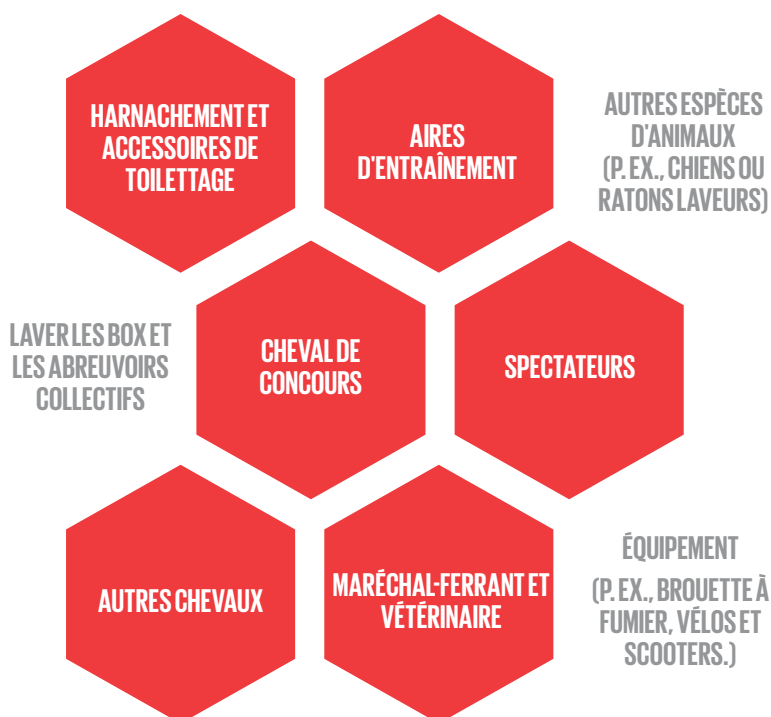
- | Article A508 des règlements généraux;
- | Article A517 des règlements généraux;
- | Politique d'administration des concours;
- | Codes de conduite et d'éthique de Canada Équestre (dans les livrets de règlements de Canada Équestre).

I DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Canada Équestre est investi de la responsabilité essentielle de la santé et du bien-être des chevaux lors des concours sanctionnés. À cette fin, les organisateurs, les propriétaires de site et les propriétaires de chevaux doivent respecter certaines exigences de base afin de garantir la sécurité de nos chevaux.

I RISQUES LIÉS À LA BIOSÉCURITÉ POUR LE CHEVAL

Une maladie infectieuse se répand comme un feu de paille lors d'un concours hippique, et tous les efforts doivent être déployés afin de limiter les risques de contamination, notamment par une préparation du site et une planification soignées. Le graphique suivant vous aidera à déterminer où peuvent se retrouver les risques de contamination croisée.



Éléments principaux d'un plan de biosécurité pour un concours hippique

- | Disposition du site.
- | Exigences d'entrée des chevaux sur le site (décrites à l'avant-programme).
- | Organisation de l'hébergement des chevaux, y compris un box d'isolement indépendant et en aval des autres chevaux.
- | Procédures de nettoyage et de désinfection des box et enlèvement et disposition des déchets.
- | Sources de nourriture et d'eau, y compris l'entreposage de la nourriture.
- | Contrôle de l'accès à l'écurie (minimisation de la circulation humaine non essentielle).
- | Contrôle des véhicules sur le site (stationnements).
- | Tenue des dossiers, y compris les coordonnées des propriétaires et des personnes responsables, ainsi qu'une carte de l'écurie et de l'hébergement assigné des chevaux.
- | Confirmation que tout le personnel et les bénévoles sont pleinement renseignés sur le plan de biosécurité.
- | Coordonnées du vétérinaire SUR APPEL affichées bien en évidence.
- | Informations sur les cliniques vétérinaires à proximité offrant des soins médicaux

PRATIQUES EXEMPLAIRES – EXIGENCES DE BIOSÉCURITÉ

Note : Les éléments soulignés sont des exigences de base.

DISPONIBLE EN CAS D'URGENCE, SURTOUT POUR LA NUIT, UNE TROUSSE DE PREMIERS SOINS DE BASE POUR CHEVAUX.

- | Thermomètre;
- | Bandages propres à usage unique, bandes de gaze et tampons absorbants;
- | Antiseptique pour soigner les plaies, bandages Vetrap et ciseaux;
- | Ensemble de bandages d'écurie avec piqués;
- | Seau en acier inoxydable propre;
- | Désinfectant pour les mains.

PLAN DE GESTION DU FUMIER— UN EMPLACEMENT PRÉDÉTERMINÉ

- | Indépendant de toutes les sources d'eau, en prévoyant une capacité d'écoulement.
- | Enlèvement régulier du fumier.
- | Allée pour les chevaux et les humains distincte de la zone de stockage du fumier.

ACCÈS À UN BOX D'ISOLEMENT ET À UN BOX DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

- | **Box de contrôle antidopage** : Au moins un box libre, sécuritaire et propre, pour le contrôle des médicaments équins (contrôle antidopage). Le box doit être identifié. Article A1007.
 - Litière propre disponible;
 - Aucune nourriture;
 - Idéalement, un emplacement tranquille dans l'écurie.
- | **Box d'isolement**
 - Indépendant de l'écurie principale;
 - Signalisation afin d'éviter toute circulation non essentielle;
 - Équipement dédié au nettoyage de ce box en particulier;
 - Idéalement, la personne qui s'occupe du cheval en isolement ne devrait s'occuper que de lui; si c'est impossible, le cheval en isolement devrait être le dernier de la routine de soins et le soigneur devrait changer de vêtements après son travail.
 - Matériel et fournitures prévus pour les bains de pieds et la désinfection des mains, ainsi que des gants jetables et des affiches de signalisation.
 - La meilleure pratique, si un cheval souffre d'une maladie contagieuse, consiste à déménager le cheval à l'hôpital vétérinaire le plus près et le placer dans une unité d'isolement appropriée.

Pour obtenir plus de renseignements sur la préparation d'un box d'isolement, consultez l'annexe intitulée **Aménagement d'installations d'isolement**.

ACCÈS À DE L'EAU POTABLE DE QUALITÉ ET AUCUNE MANGEOIRE OU ABREUVOIR COLLECTIFS

- | Installer un panneau recommandant de ne jamais immerger le tuyau d'arrosage dans les seaux d'eau.

STOCKAGE PROTÉGÉ ET À SEC DE LA LITIÈRE ET DU FOIN

SOUTIEN VÉTÉRINAIRE

- | La norme minimale consiste à prévoir les services d'un vétérinaire sur appel à chaque concours, et ce, aussi longtemps que les chevaux sont sur place. Il incombe aux organisateurs de veiller à ce que le vétérinaire consente à répondre à toutes les urgences relatives aux chevaux survenant au concours.
- | La meilleure pratique consiste à recommander la présence d'un vétérinaire les jours de compétition.
- | Il est recommandé à chaque organisateur de consulter le vétérinaire à propos des problèmes de santé sévissant dans les environs afin d'être mis au courant des exigences à respecter.

ÉCURIES – BIOSÉCURITÉ DANS L'AIRE D'HÉBERGEMENT DES CHEVAUX

- | La meilleure pratique consiste à construire les box de façon à empêcher les contacts nez à nez.
- | **Les organisateurs de concours sont tenus de fournir des box propres, d'où ont été enlevés la litière et le fumier** et qui ont été idéalement désinfectés entre chaque concours. Il est important de retirer toute matière organique des box et des murs pour que la désinfection soit efficace.
- | Il incombe au propriétaire du cheval ou à la personne responsable de celui-ci de s'assurer que le box est propre et désinfecté et à cette fin, plusieurs options s'offrent à cette personne (voir en annexe : **Tableau des désinfectants**).
- | La meilleure pratique consiste à voir au nettoyage fréquent et à la désinfection des box de douche pour chevaux.
- | Un contenant pour les objets pointus devrait être installé dans chaque allée.
- | Du désinfectant pour les mains en quantité suffisante devrait être mis à disposition dans toute la zone d'hébergement des chevaux.

PLAN DE CIRCULATION – PERSONNES, CHEVAUX, ÉQUIPEMENT

- | Affiches identifiant clairement et distinctement les allées réservées aux chevaux, aux personnes et à l'équipement.
- | Des aires distinctes doivent être prévues pour les chevaux et l'équipement.
- | Les écuries ne devraient pas être accessibles au public.

PLAN DE MESURES D'URGENCE EN CAS DE MALADIE, DE BLESSURE OU DE DÉCÈS D'UN CHEVAL

- | Confirmez l'identité du cheval malade, blessé ou décédé.
- | Placez un écran pour masquer le cheval blessé ou décédé de la vue du public durant l'attente, le traitement ou l'enlèvement.
- | Désignez une personne formée en relations médiatiques pour parler aux spectateurs si le cheval blessé leur est visible (carrière de concours, aire d'entraînement, etc.).

EXIGENCES PRÉALABLES À L'INSCRIPTION EN MATIÈRE DE SANTÉ

Plusieurs concours imposent des exigences médicales précises avant d'autoriser un cheval à concourir, par exemple la vaccination, les certificats de santé ou des preuves d'absence d'une maladie en particulier. Ces exigences varieront selon la prévalence des maladies. Il sera alors préférable de consulter le vétérinaire retenu pour le concours. Précisez toutes ces exigences dans l'avant-programme. Remarque particulière : les certificats relatifs à la grippe équine et à l'herpèsvirus équin 1 et 4 ne devraient être requis qu'à des intervalles de six mois.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA VACCINATION

- | La **RAGE**, en raison du risque possible pour la santé publique.
- | La **GRIPPE ÉQUINE**, car le vaccin est un moyen très efficace de prévenir une flambée épidémique.

Les organisateurs de concours sanctionnés de CH ne doivent pas exiger que le vaccin de grippe équine (influenza) et d'herpèsvirus équin (rhinopneumonie) soit administré à une fréquence plus rapprochée que deux fois l'an, sauf dans le cas des chevaux qui en sont au début de leur série de vaccins pour atteindre l'immunité initiale.

Les propriétaires de chevaux devraient porter une attention particulière aux maladies hautement infectieuses et virulentes suivantes :

- | **Herpèsvirus équin 1 et 4**
- | **Gourme**

Ces maladies se propagent rapidement dans une population de chevaux stressés hébergés en étroite proximité et sont dévastatrices en termes d'indisposition, et de journées d'entraînement et de compétition perdues. Les propriétaires de chevaux devraient discuter de ces vaccins avec leur vétérinaire.

ANÉMIE INFECTIEUSE DES ÉQUIDÉS (aussi connue sous le nom de fièvre des marais) - article A809

La meilleure pratique recommandée pour les concours est d'exiger un certificat en vigueur de test négatif d'anémie infectieuse des équidés (autrefois nommé le test de Coggins). Un certificat en vigueur se définit comme n'excédant pas six mois dans les régions où cette maladie est très présente, et un an dans les régions où elle est rare. Une carte des occurrences de cette maladie est publiée sur le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans la section de l'anémie infectieuse des équidés.

- | La température de chaque cheval doit être prise matin et soir (il incombe à la personne responsable du cheval de veiller à ce que ce soit fait et inscrit).
- | Si la température du cheval au repos excède 38,5 C (101,3 F), cette situation doit immédiatement être déclarée au vétérinaire sur appel, à un officiel du concours ou à la direction du concours.
- | Une preuve de vaccination contre la grippe équine et l'herpès virus équin 1 et 4 datant de moins de six mois et de 21 jours du début du concours doit être exigée. Le document doit faire état des vaccins, du numéro de lot, de la date d'administration, et comporter le nom et la signature du vétérinaire inscrit au passeport de CH ou de la FEI. Une lettre de la part du vétérinaire fournissant ces informations est également acceptable.
- | Un certificat de test négatif d'anémie infectieuse des équidés est exigé conformément aux recommandations citées plus haut

■ CHEVAL BLESSÉ, MALADE OU DÉCÉDÉ

Le propriétaire d'un cheval est tenu de ne pas emmener un animal malade au concours. Cependant, il arrive parfois qu'un cheval soit malade à son arrivée ou le devienne durant son séjour sur le site. Le propriétaire du cheval ou le responsable de celui-ci doit alors déployer tous les efforts pour collaborer avec l'organisateur de concours afin de minimiser les contacts entre le cheval malade et les autres chevaux sur le site. **Le cheval malade ne doit PAS être retourné à son domicile sans que la direction du concours en soit avisée.**

La meilleure pratique, pour le propriétaire du cheval ou la personne responsable de celui-ci, consistera à vérifier la température de son cheval au concours à la même heure chaque jour, en évitant toutefois de le faire immédiatement après l'entraînement.

PRINCIPES DE BASE SIMPLES DANS LE CAS D'UN CHEVAL MALADE

1. Informez les concurrents qu'un box d'isolement sera libre au cas où un cheval malade soit tenu de demeurer sur la propriété.
2. Invitez les propriétaires à informer le bureau du concours si leur cheval est malade.
3. Avisez le vétérinaire du concours.
4. Déplacez rapidement le cheval malade dans le box d'isolement ou transportez-le dans un lieu déterminé par le vétérinaire et la personne responsable.
5. Évaluez la situation afin de déterminer si des mesures supplémentaires doivent être prises, par exemple une quarantaine ou un avis aux autres concurrents. Ces mesures seront mises en place et suivies par le vétérinaire du concours, de concert avec l'organisateur ou le directeur.
6. Transmettez un rapport à Canada Équestre, lequel sera préparé par le commissaire, le délégué technique, le jury de terrain ou un juge.

Vous aurez besoin d'au moins un box libre à l'écart et de préférence en aval des autres chevaux. Tout concours qui offre l'hébergement des chevaux doit prévoir un box d'isolement.

MODÈLE DE PLAN DE MESURES D'URGENCE POUR UN CHEVAL BLESSÉ OU DÉCÉDÉ

Il est totalement inacceptable de tirer un cheval hors du terrain à l'aide d'un tracteur. Une fois sorti du terrain, le cheval peut être installé sur une remorque ou autre pour être transporté à un endroit déterminé par les officiels.

Exécution du plan d'action

1. Réunissez l'équipe d'intervention.
2. Éloignez de la zone toutes les personnes qui ne sont pas déléguées pour répondre à l'alerte.
3. Vérifiez si les gens qui les manipulent ou les cavaliers sont blessés. Appelez le personnel médical au besoin.
4. Appelez le vétérinaire et le propriétaire du cheval, ou la personne responsable indiquée sur le formulaire d'inscription si le propriétaire est absent. Donnez le nom et le numéro de téléphone du vétérinaire au propriétaire ou à la personne responsable. Puis, envoyez quelqu'un à l'entrée à la rencontre du vétérinaire. Enfin, invitez le propriétaire à communiquer avec son assureur afin de déterminer si des exigences particulières de sa police doivent être respectées.

5. Si l'accident se produit dans la carrière d'échauffement ou de concours, annoncez une interruption et donnez instruction d'éloigner les gens de la zone concernée.
6. S'il est impossible d'éloigner les spectateurs, faites installer un écran afin de masquer la scène au public. (*Voir l'annexe intitulée Fabrication d'un écran portable.*)
7. Prévoyez un équipement rapidement disponible pour embarquer et transporter un cheval blessé toujours debout, un cheval blessé étendu ou un cheval décédé, de façon sécuritaire et sous une supervision professionnelle appropriée. (*Voir l'annexe intitulée Déplacer un cheval blessé ou décédé.*)
8. Si le cheval est décédé, demandez au vétérinaire d'inviter le propriétaire à obtenir une autopsie, avec copie du rapport à Canada Équestre.
9. Présentez personnellement vos condoléances au propriétaire et au cavalier.
10. Dès que la situation est stable, le commissaire, le délégué technique ou un autre officiel doit téléphoner au numéro des concours de Canada Équestre afin de faire part d'une blessure grave ou d'un décès (**613 287-1515**, poste **199**). Rédigez un rapport, y compris un rapport de cheval blessé, auquel sera jointe la déclaration des témoins. Le propriétaire pourrait avoir besoin de ce rapport à des fins d'assurance; dans un tel cas, Canada Équestre le lui remettra sur demande.
11. Meilleure pratique : si l'animal est choisi pour un contrôle antidopage ciblé et que le technicien est alors absent, le vétérinaire peut recueillir deux échantillons de sang complets pour analyse.

Vous aurez besoin de l'équipement suivant :

- | Un écran portable. Des instructions de fabrication sont jointes.
- | Une remorque adéquate réservée au transport et à l'enlèvement d'un cheval blessé ou décédé (dont la clé et le chauffeur sont accessibles). Cette remorque ne doit comporter aucune division et être munie d'une rampe.
- | Un tracteur avec système hydraulique.
- | De l'équipement pour faire glisser ou tirer un cheval (par exemple un contreplaqué).
- | Un treuil ou parfois, quatre personnes fortes.

Il est fortement recommandé de pratiquer par avance le plan de déplacement d'un cheval blessé ou décédé.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Le Code de pratiques pour les soins et la manipulation des équidés, élaboré en partenariat avec le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage et Canada Équestre (http://equinecanada.ca/industry/index.php?option=com_content&view=category&id=315&Itemid=565&lang=fr).

Alberta Equine Biosecurity Principles and Best Practices, Alberta Equestrian Federation, Alberta Veterinary Medical Association et le programme *Cultivons l'avenir 2*. (https://www.albertaequestrian.com/Download/Industry/2014_biosecurity_book.pdf)

Biosecurity Toolkit for Equine Events, publié par le département de l'alimentation et de l'agriculture de la Californie (http://www.cdfa.ca.gov/ahfss/animal_health/equine_biosecurity.html). (Consultez cet ouvrage complet sur la biosécurité; ce document est volumineux.)

Horse Events: Biosecurity guidelines for organizers and competitors, Alberta Equestrian Federation et Alberta Veterinary Medical Association <https://albertaequestrian.com/Download/Industry/Biosecurity-equine-events.pdf>

Biosecurity Risk Calculator, Equine Guelph (http://www.equineguelph.ca/Tools/biosecurity_calculator_2011.php).

Horse Biosecurity Guidebook, Saskatchewan Equestrian Federation, ministère de l'Agriculture et de l'alimentation de la Saskatchewan (<https://www.saskhorse.ca/Industry/HorseBiosecurityGuidebook.pdf>)

Lieux touchés par l'anémie infectieuse des équidés, Agence canadienne d'inspection des aliments (<http://www.inspection.gc.ca/animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/2015/lieux-touche-par-l-aie-en-2014/fra/1391725645964/1391725646761>).

PERSONNE ÉGARÉE OU PORTÉE DISPARUE

I ENFANT OU ADULTE

Pour les parents d'enfants élevés dans un cercle équestre familial, l'écurie est perçue comme un lieu où ils peuvent évoluer en sécurité. C'est d'ailleurs l'une des plus grandes qualités de notre sport. Toutefois, la disparition d'un enfant ou d'une personne âgée lors d'un concours hippique constitue une urgence majeure et l'organisation doit prévoir un protocole à mettre en oeuvre dans cette situation.

SCÉNARIO 1: UN ENFANT OU UN ADULTE A ÉTÉ TROUVÉ ET IL EST PERDU OU CONFUS

1. Escorter l'enfant ou l'adulte au bureau du concours.
2. Trouver l'un des parents ou le tuteur et l'inviter à se présenter au bureau du concours; l'enfant est alors remis à sa famille.
3. Il est possible de demander à l'annonceur d'appeler l'adulte au bureau du concours.
4. Si aucun parent ou tuteur de l'enfant n'est sur place, la situation est plus complexe. Une preuve démontrant qu'il est bien le gardien de l'enfant doit alors être demandée à l'adulte remplaçant avant de lui confier l'enfant.

SCÉNARIO 2 : LA DISPARITION D'UN ENFANT OU D'UN ADULTE EST SIGNALÉE

1. La personne qui signale l'incident doit demeurer avec l'officiel ou au bureau du concours. Tous les renseignements sur l'enfant sont alors notés (*voir plus bas*).
2. Il importe de rester dans le secteur où l'enfant ou l'adulte a été vu pour la dernière fois.
3. L'équipe doit absolument entreprendre les recherches sans délai pour trouver l'enfant ou l'adulte disparu, mais dans le cas d'un enfant, **son nom et sa description ne doivent jamais être communiqués par le canal radio général ou par les haut-parleurs**. Des codes simples peuvent être utilisés, tels que « un paquet a disparu » ou un code spécifique pour la disparition d'un enfant, par exemple « code violet ». Si un adulte ou une personne âgée a disparu, il est possible de s'adresser au public pour aider aux recherches.
4. L'équipe d'intervention est activée et le plan de mesures d'urgence pour une recherche est appliqué. Ce type de situation est un exemple où des services d'urgence extérieurs peuvent être requis, par exemple la police.

DESCRIPTION

1. Une photographie est-elle disponible? Si oui, remettez-en une par SMS, par courriel et par photocopies aux personnes qui cherchent.
2. Notez les renseignements suivants :

Nom :	Âge :	Sexe et taille :
Couleur des cheveux :	Couleur des yeux :	Autres attributs distinctifs :
Vu(e) pour la dernière fois – heure et lieu :		
Vêtements :		N° de téléphone cellulaire :
Personne qui a fait le signalement et lien de parenté :		
Notes diverses :		

ANNEXE A :

AIDE-MÉMOIRE

Nous avons dressé le présent aide-mémoire afin d'aider les organisateurs dans leur processus de planification, d'évaluation des risques potentiels et de détermination des mesures d'urgence adéquates pour leur concours. Cet aide-mémoire ne se veut pas exhaustif. En revanche, pour certains, il sera beaucoup trop élaboré. Nous avons laissé des espaces en blanc pour que les organisateurs puissent ajouter les éléments propres à leur réalité.

Utilisez cette liste en totalité ou en partie, selon vos besoins.

Location du site	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Si vous louez les installations, vérifiez votre bail ou contrat de location, plus particulièrement en ce qui concerne les exigences d'assurance et les clauses d'exonération de responsabilité du locateur.				
Couverture d'assurance du site.				
NOTES :				
Services fournis par le propriétaire/directeur	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Location d'installations supplémentaires (écuries, tentes, estrades, etc.).				
Détection des risques sur le site.				
NOTES :				
Location d'équipement	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Assurance responsabilité civile pour les véhicules sur place (voitures de golf, etc.).				
Bail ou contrat de location de véhicules et leurs dispositions				
Meilleur emplacement pour l'équipement en ce qui concerne le ravitaillement en carburant, le service, les fuites ou les déversements de carburant.				
Tracteurs.				
Transport des chevaux.				
NOTES :				

Entrepreneurs (services, prestations, étalages de commanditaires)	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Assurance pour les personnes qui offriront des services ou présenteront des étalages.				
Les fournisseurs de services (entreprises de sécurité, traiteurs, etc.) ont présenté une preuve de couverture d'assurance.				
Si un billet d'entrée est exigé pour le concours, tenez compte des exigences en matière de sécurité des sommes d'argent.				
L'entreprise de sécurité est-elle expérimentée et agréée?				
Réunion d'information avec les agents de sécurité concernant leurs tâches, droits et responsabilités.				
Dégagements ou exonérations de responsabilité.				
Services de premiers soins.				
NOTES :				
Dossiers et documentation	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Politique de confidentialité pour les renseignements personnels.				
Approvisionnement suffisant en rapports d'incident ou d'accident.				
Procédures de gestion des incidents.				
Procédures d'évacuation.				
Le personnel et les bénévoles ont reçu la formation appropriée.				
Un bureau de concours et les fournitures nécessaires sont disponibles.				
NOTES :				

Le site ou les installations	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Éclairage adéquat le soir dans l'aire de compétition, les allées, la zone de camping et les stationnements.				
Éclairage de remplacement ou d'appoint en cas de coupure de courant.				
Signalisation d'avertissement et panneaux indicateurs (zones réservées aux spectateurs, zones d'exclusion, sorties, etc.).				
Interdiction de fumer – signalisation et plan pour les fumeurs.				
Cendriers à des endroits appropriés.				
Ordures et recyclage.				
Accessibilité requise – fauteuils roulants, scooters, etc.				
Inspection afin de prévenir les accidents pour les piétons (glisser, trébucher, tomber).				
Voies sécuritaires pour les chevaux – débarquement de la remorque vers l'écurie, vers les aires d'échauffement et de compétition.				
Clôtures et barrières.				
Toilettes – portatives et permanentes.				
Commodités de camping – douches, éclairage, eau, pompes de vidange, électricité.				
Situations météorologiques et suivi de la température				
Identification de lieux sûrs en cas d'urgence ou de mauvais temps.				
Équipement d'urgence.				
Équipement pour les carrières de compétition.				
Carte.				
Stations portatives de désinfectant pour les mains.				
NOTES :				
Aires de stationnement	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les stationnements devraient être contrôlés. La signalisation doit indiquer clairement toutes les restrictions avant l'entrée des véhicules et afficher visiblement un dégageant de responsabilité.				
L'entrée et les stationnements sont adéquats (niveaux, bosses, inclinaisons).				
Si le stationnement est surveillé, le personnel doit porter une veste réfléchissante et être protégé contre les intempéries.				
Les traiteurs, artistes et personnalités doivent avoir accès au site et au stationnement.				
Les allées pour les chevaux et les piétons doivent être distinctes.				
NOTES :				

Personnel et bénévoles	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Réunion d'information sur la sécurité et la prévention.				
Pauses, relèves, repas et eau pour le personnel et les bénévoles.				
Sécurité des sommes d'argent.				
Uniformes ou vêtements spécifiquement identifiés – casquette, tee-shirts, etc.				
Utilisation et soin des outils et des véhicules par le personnel (tracteurs, pelles, râteaux, etc.)				
NOTES :				
Aires de restauration (en particulier lorsque tenues par des bénévoles)	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Veiller à ce que les entrepreneurs ait souscrit leur propre assurance.				
Permis d'alcool obtenu et affiché.				
Propreté de l'uniforme ou des vêtements des employés.				
Cheveux couverts d'un chapeau, d'une casquette ou d'un filet.				
Gants.				
Personne distincte pour manipuler l'argent, les billets, etc.				
NOTES :				
Électricité	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les fusibles et les disjoncteurs conviennent à la capacité de charge des fils de sortie et des panneaux.				
Fils de sortie, câbles et prises de courant.				
Rallonges électriques supplémentaires.				
Accès facile à l'armoire électrique pour le personnel approuvé.				
Capacité à couvrir et à protéger tous les fils et les câbles.				
NOTES :				

Entretien du site	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les poubelles sont vidées régulièrement.				
Les allées et les voies d'accès sont libres de toutes obstructions et de déchets.				
Les accès d'entrée et de sortie sont dégagés.				
La marchandise, les stocks et autres biens sont entreposés proprement.				
Les toilettes sont propres et rafraîchies et les toilettes portatives sont vidées.				
NOTES :				
Aide-mémoire en cas d'incendie	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les employés sont formés et comprennent leurs tâches d'intervention en cas d'urgence.				
Les extincteurs sont remplis et les employés sont formés à leur utilisation.				
Une couverture anti-feu est disponible dans les aires de cuisson.				
Le plan de mesures d'urgence est à jour et révisé pour toutes les zones, y compris l'écurie.				
Toutes les sorties sont clairement indiquées.				
Les installations fixes, les échelles et les boyaux d'incendie fonctionnent.				
Les véhicules pour les services d'urgence sont accessibles.				
NOTES :				
Implantation des installations, des points de vente, du salon commercial, des stands de restauration, etc.	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les besoins en matière d'énergie, d'eau et de drainage sont respectés.				
Les règlements du palier régional de gouvernement et ceux relatifs à la santé sont respectés.				
Les accès sont libres (risques liés aux possibilités de trébucher, glisser ou tomber).				
Signalisation				
Sécurité				
NOTES :				

Aires d'entraînement et de compétition	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
La condition des surfaces de compétition, d'échauffement et d'entraînement est adéquate.				
Les barrières fonctionnent.				
De l'équipement est disponible pour entretenir les surfaces selon l'horaire.				
Les outils requis (râteaux, etc.) sont accessibles et l'entreposage est sécuritaire.				
Des camions à eau ou d'autres plans de gestion de l'eau sont prévus.				
Les estrades pour spectateurs sont éloignées des chevaux autant que possible.				
Les dispositifs de sécurité, par exemple les cuillères de sécurité et les fanions pour les obstacles, sont en quantité suffisante dans toutes les carrières, y compris l'aire d'échauffement.				
Des aires de longe sont prévues.				
Les obstacles et les barres sont en bon état (chasse, saut d'obstacles, concours complet, attelage, etc.).				
Les dimensions et le matériel des carrières de dressage sont adéquats. Aucune clôture à maille.				
Les clôtures sont solides.				
Des tracteurs et des herbes sont prévus.				
NOTES :				
Hébergement des chevaux et questions connexes	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Les box sont propres et de dimensions appropriées. Pour les dimensions, voir le <i>Code de pratiques</i> .				
Le stationnement des remorques à chevaux est adéquat.				
Les aires de débarquement et d'embarquement sont sécuritaires.				
Des installations pour doucher les chevaux sont prévues.				
Des installations pour le maréchal-ferrant sont prévues.				
De la sécurité ou une surveillance de nuit est en place.				
Des affiches d'interdiction de fumer ont été installées.				
Extincteurs.				
Aires de broutage.				
Panneau d'affichage pour les renseignements et les coordonnées.				
Installations ou box pour le vétérinaire.				

Installations pour le contrôle des médicaments de Canada Équestre (box de contrôle antidopage).				
Plan d'accès et de sortie pour la circulation des chevaux.				
Plan d'évacuation des chevaux.				
Eau et électricité.				
Entreposage du foin et de la litière.				
Zone de stockage du fumier et enlèvement.				
Chiens, chats et animaux sauvages – règles ou conseils.				
Stations portatives de désinfectant pour les mains.				
Contenants pour les objets coupants.				
NOTES :				
Communications	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Équipement – radios, téléphones cellulaires, haut-parleurs.				
Plan médiatique.				
Équipe d'intervention identifiée (direction et officiels).				
Communications internes et externes.				
Gestion sur le terrain – horaire des visites informelles pour une réévaluation régulière des situations et des installations.				
Coordonnées des services d'urgence accessibles.				
NOTES :				
Divers	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Procédures pour la disparition d'un enfant.				
Services de traduction.				
Contrôle des foules.				
NOTES :				

Accidents	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Blessure, maladie ou décès d'un cheval.				
Disponibilité d'écrans portatifs.				
Remorque à chevaux réservée pour servir d'ambulance, avec la clé, le chauffeur et un chauffeur de remplacement accessibles.				
Équipement pour déplacer un cheval décédé.				
Trousse de premiers soins équins prévue.				
Liste de personnes-ressources pour les urgences, par exemple des services chirurgicaux équins, une clinique vétérinaire, un maréchal-ferrant, des services de transport de chevaux, des services d'enlèvement d'animaux morts.				
Blessure, maladie et décès d'une personne, concurrent ou autre.				
Secouristes, premiers soins ou ambulanciers sur place.				
Trousse de premiers soins prévue.				
Disponibilité d'écrans portatifs.				
NOTES :				
Santé équine	OK/ S.O.	Attention requis	Personne responsable	Mesure prise
Normes de santé élaborées pour les chevaux de concours				
Box d'isolement au besoin ou mesure de transport à un endroit approprié.				
Box de contrôle antidopage.				
Contenants pour objets pointus et planification de l'enlèvement des biodéchets.				
NOTES :				

ANNEXE B :

■ FORMULAIRES DE RAPPORTS



RAPPORT DU PARTICIPANT

Nom du concours _____

Lieu _____

Date _____

Comment décririez-vous l'expérience que vous avez vécue lors de ce concours sanctionné par CE?

INSTALLATIONS

	OUI	NON	COMMENTAIRES
Le stationnement était-il adéquat?	___	___	_____
Le système de communication répondait-il aux besoins?	___	___	_____
Les installations sanitaires étaient-elles adéquates?	___	___	_____
Les services de restauration étaient-ils convenables?	___	___	_____
Les installations étaient-elles adaptées?	___	___	_____
Les aires d'échauffement étaient-elles appropriées?	___	___	_____
Le personnel du bureau de concours était-il efficace?	___	___	_____

OFFICELS

Les parcours étaient-ils sécuritaires?	___	___	_____
Praticables?	___	___	_____
Adaptés au niveau de compétition?	___	___	_____
Est-ce que le commissaire a bien fait son travail?	___	___	_____
Est-ce que le jugement était juste?	___	___	_____
Les exigences du manuel des règlements			



étaient-elles respectées? _____

Est-ce qu'un vétérinaire était disponible? _____

Ainsi qu'un maréchal-ferrant? _____

EXPÉRIENCE

Vous êtes-vous classés? _____

Considérez-vous que les bourses étaient proportionnelles aux droits d'inscription? _____

Est-ce que l'horaire du concours a été respecté? _____

Combien de chevaux avez-vous présentés? _____

Dans quelles divisions? _____

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Nom (en lettres moulées) _____

N° CE _____

Signature _____

Date _____

SVP :

- Veuillez conserver une copie pour vos dossiers
- Transmettre une copie à competitions@equestrian.ca.



CONCOURS

RAPPORT D'ACCIDENT ET DE BLESSURES

Ce formulaire doit être soumis par le commissaire, le délégué technique ou le comité organisateur du concours.

1. URGENT

- ACCIDENT MORTEL
 ACCIDENT GRAVE ou BLESSURES SÉRIEUSES
 NÉCESSITE L'ATTENTION IMMÉDIATE DE CE

2. Renseignements relatifs au concours

Nom du concours :	N° du concours :
Date :	Heure :
Lieu :	
Organisateur :	
N° de tél. :	

2. Partie blessée :

- Personne (seulement) Cheval (seulement) Personne et cheval

Cavalier / Meneur / Voltigeur Groom Officiel Autre : _____

Risque de traumatisme crânien * Autre blessure

** Dans le cas d'un traumatisme crânien, ce formulaire doit être présenté à CE dans le 24 heures suivant l'accident.*

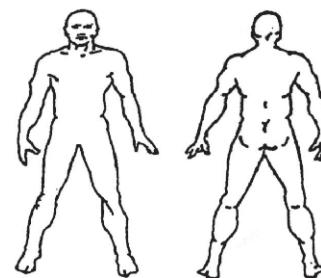
Nom de la personne :	N° de membre CE :	
Date de naissance (jj/mm/aa) :	Sexe :	
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Nom du cheval :		
N° de passeport :	Âge du cheval :	
Nom du propriétaire :	No de tél. du propriétaire :	

3. Description de l'accident :

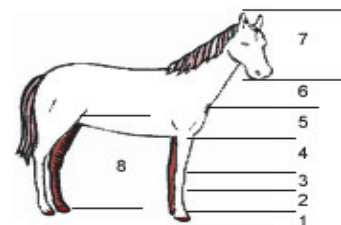
Lieu de l'accident rapporté :				
<input type="checkbox"/> Aire d'échauffement	<input type="checkbox"/> Écuries	<input type="checkbox"/> Carrière de concours	<input type="checkbox"/> Parcours de cross-country	<input type="checkbox"/> Autre :
Type d'épreuve :				
Nom de l'épreuve :				
Type d'obstacles (le cas échéant) :				
Dimensions approximatives des obstacles (le cas échéant) :				
Caractéristiques de sécurité des obstacles	Cuillères de sécurité :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> S. O.
	Structure déformable :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> S. O.
	Chute en panache :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> S. O.

4. Brève description de l'accident :

5. Nature des blessures de la personne :



6. Nature des blessures du cheval :



7. Traitement :

Sur place :	Transporté :	Aucun :	Refusé :	Autre :
Par :				
Technicien ambulancier paramédical	Médecin	Vétérinaire	Spectateur	Officiel
Personne responsable	Autre :			
Nom :				

8. Témoins de l'accident :

Avez-vous été témoin de l'accident?	Oui	Non
Sinon, qui vous a signalé l'accident?		
Nom :	N° de téléphone :	

Joindre le rapport du témoin oculaire, s'il est disponible, ou la déclaration du préposé médical :

Nom	Adresse	Téléphone
1.		
2.		
3.		



CONCOURS RAPPORT D'ACCIDENT ET DE BLESSURES

9. Suivi :

<i>Date du rapport :</i>	<i>Nom du commissaire/délégué technique/comité organisateur :</i>
<i>N° de licence sportive de CE :</i>	<i>Signature du commissaire :</i>

Les rapports d'accident et de blessure doivent être transmis à Canada Équestre et être accompagnés du formulaire de rapport du commissaire ou du délégué technique. Dans l'éventualité où le commissaire et le délégué technique seraient absents, le rapport d'accident et de blessures devra être accompagné du rapport principal du concours rempli par un membre du comité organisateur.

ENVOYEZ CE DOCUMENT PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL DANS LES 24 HEURES SUIVANT UNE DES SITUATIONS MENTIONNÉES CI-DESSOUS PUIS APPELEZ LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE (POSTE 199)

- Décès d'une personne ou d'un cheval;
- Un cavalier, une personne ou un cheval est inconscient ou en état critique et doit être transporté en ambulance.

Le délai de réponse de Canada Équestre aux messages vocaux laissés sur la ligne téléphonique d'urgence est d'au plus 3 heures.



COMPÉTITIONS

RAPPORT DU TÉMOIN OCULAIRE À L'ÉGARD D'UN PRÉSUMÉ ACTE D'ABUS

Nom du concours : _____

Présenté à : _____

Date du concours : _____

Nom du témoin oculaire : _____

Licence sportive de CE : _____

Propriétaire Officiel Concurrent Spectateur Autre : _____

Nom de l'accusé : _____

Licence sportive de CE : _____

Nom du cheval : _____

N° CE : _____

Description du cheval/poney : _____

Moment où les mauvais traitements présumés sont survenus : Date (JJ/MM/AA) _____ Heure _____

Nature de l'incident :

- Pratique causant un stress ou une douleur inutile
- Acte causant une douleur ou un inconfort inutile
- Usage abusif de la cravache ou le fait de frapper le cheval
- Utilisation de tout appareil pour infliger des décharges électriques
- Utilisation abusive ou intempestive des éperons
- Utilisation abusive ou intempestive du mors
- Cheval visiblement épuisé, boiteux ou blessé
- Barrage
- Hypersensibilisation du cheval
- Négligence
- Utilisation d'entraves ou de chaînes
- Présence de plaies à vif et de saignement
- Utilisation d'explosifs ou de feu
- Autre : _____

Pendant combien de temps environ avez-vous observé l'acte de cruauté présumé? _____

Avez-vous pu trouver un vétérinaire pour examiner le cheval? OUI NON

Si oui, donner le nom et l'adresse du vétérinaire.

Nom : _____ Coordonnées (courriel/n° tél.): _____

Commentaires : _____

Veillez conserver une copie du présent formulaire dans vos dossiers et faites-le parvenir au commissaire du concours ou directement à Canada Équestre. CE communiquera avec vous si des informations supplémentaires sont nécessaires.

100 - 308 promenade Legget Drive
Ottawa, Ontario Canada K2K 1Y6
613 287 1515 equestrian.ca

La Section A (ci-dessous) doit être remise à CE et au comité organisateur de la compétition

Concours _____ N° du concours _____

Nom de l'organisateur _____ Date _____

Infraction au règlement, article n°

- A517 (3) Abus ou cruauté
 A518 (3) Manque de courtoisie

Commentaires _____

Compétiteur (en lettres moulées): _____ N° CE: _____ Signature: _____

Nom de l'officiel (en lettres moulées): _____ N° CE: _____ Signature: _____

La Section B (ci-dessous) doit être remise au compétiteur

CARTON JAUNE D'AVERTISSEMENT CANADA ÉQUESTRE SECTION A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Règlements de Canada Équestre – articles A517 et A518:

1. En cas d'infraction au paragraphe A517(3) – Traitement cruel ou abusif, et au paragraphe A518(3) – Manque de courtoisie, la procédure suivante s'applique : un commissaire, un juge ou un délégué technique remet au contrevenant un carton d'avertissement décrivant l'infraction.
2. Le carton d'avertissement ne sert que d'avertissement et toute pénalité est différée.
3. Si le fautif reçoit un deuxième carton d'avertissement en 365 jours, il sera convoqué à une audience afin d'étudier sa conduite à la source de chacun des cartons d'avertissement émis. Voir le paragraphe A516(3).

Concours _____ Date: _____

Infraction au règlement – article n° _____

- A517 (3) Abus ou cruauté
 A518 (3) Manque de courtoisie

Nom de la personne visée par le carton d'avertissement _____

Nom de l'officiel émetteur du carton _____

Commentaires: _____

ANNEXE C :

■ PROTOCOLES DE BIOSÉCURITÉ EN APPLICATION

Biosecurity Toolkit for Equine Events (Mesures de biosécurité pour concours hippiques), publié par The California Department of Food and Agriculture - http://www.cdfa.ca.gov/ahfss/animal_health/equine_biosecurity.html.



ANNEXE D :

TABLEAU DES DÉSINFECTANTS

Properties of disinfectants appropriate for routine cleaning and disinfection of environmental surfaces and equipment

Substance active	Exemples de produits	Temps de contact
Hypochlorite	Eau de Javel 1:10-1:50 Dilution de javellisant domestique	1 à 5 min
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Produit à large spectre efficace contre la plupart des organismes résistants (virus enveloppés, spores bactériennes, dermatophytes). ■ Aisément accessible. ■ Économique. 		
Désavantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Corrosif sur certaines surfaces. ■ Mauvaise stabilité sous exposition au soleil. ■ Efficacité médiocre en présence de débris organiques (p. ex., poussière, fumier). ■ Risque de blanchiment des tissus colorés. 		
Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficace pour diverses surfaces environnantes. ■ Baisse de l'efficacité lorsque le pH augmente ou la température descend et en présence d'ammoniac ou de nitrogène. ■ Réserver les concentrations élevées (1:10) pour des circonstances précises en présence de microorganismes résistants. ■ Les concentrations de 1:32 – 1:50 sont les plus fréquemment utilisées. ■ Ne jamais mélanger avec quoi que ce soit d'autre. ■ Changer les solutions diluées à tous les jours. ■ Ranger dans des contenants opaques. 		
Substance active	Exemples de produits	Temps de contact
Peroxy sulfate de potassium	Virkon, Trifectant	10 min
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Produit à large spectre efficace contre les virus enveloppés et les spores bactériennes. ■ Efficace en présence de débris organiques modérés. 		
Désavantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Corrosif, particulièrement sur les surfaces métalliques. 		
Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Couramment utilisé comme désinfectant de routine. ■ Des précautions doivent être prises lors de manipulation de produits concentrés. ■ Penser à rincer les surfaces de métal ou de béton après le temps de contact requis.. 		

Substance active	Exemples de produits	Temps de contact
Peroxyde d'hydrogène accéléré	Accel, Peroxigard	1 à 5 min
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Produit à large spectre efficace contre les virus enveloppés, les spores bactériennes et la teigne. ■ Bonne efficacité en présence de débris organiques modérés. ■ Faible toxicité. ■ Biodégradable. ■ Ne semble pas corrosif, contrairement à d'autres oxydants.. 		
Désavantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus cher que d'autres options. 		
Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Choix excellent pour la désinfection des surfaces environnantes.. 		
Substance active	Exemples de produits	Temps de contact
Ammonium quaternaire	Divers	10 à 30 min
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Économique. ■ Faible toxicité. ■ Stable dans des conditions de stockage. ■ Efficace contre les bactéries gram-négatives, plusieurs bactéries gram-positives et les virus enveloppés. 		
Désavantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Impact limité sur les virus non enveloppés, les spores bactériennes et la teigne. ■ Inhibé par les débris organiques.. 		
Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Désinfectant commun pour l'environnement, mais le spectre peut être sous-optimal dans certaines situations.. 		
Active Agent	Product examples	
Autres oxydants	Divers	
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Spectre généralement adéquat, mais variable (ou moins bien démontré), efficace contre les virus non enveloppés, les spores bactériennes et les dermatophytes.. 		
Substance active	Exemples de produits	Temps de contact
Dérivés phénoliques	Divers	3 à 5 min
Avantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bonne efficacité en présence de débris organiques 		
Désavantages		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Efficacité limitée contre les virus non enveloppés et les spores bactériennes. ■ Susceptibles d'irriter la peau et les membranes muqueuses. ■ Potentiellement toxiques pour les autres espèces (p. ex., chats, porcs). 		
Commentaires		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Déconseillés en raison de leur toxicité, leur spectre et le peu d'avantages significatifs par rapport aux autres options. Potentiellement toxiques.. 		
Substance active	Alcool, polyvidone iodée, chlorhexidine, acidess	
Commentaires	Déconseillés en raison de leur impact sur l'environnement ou de leur spectre.	

ANNEXE E :

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION D'UN BOX LIBÉRÉ

Biosecurity Toolkit for Equine Events (Mesures de biosécurité pour concours hippiques), publié par The California Department of Food and Agriculture —
http://www.cdfa.ca.gov/ahfss/animal_health/equine_biosecurity.html.



1. Le récurage, le nettoyage et la désinfection d'un box devraient être faits dans les quatre (4) heures qui suivent le départ d'un cheval. Si le cheval qui occupait le box était malade, le personnel devrait porter des vêtements de protection, des couvre-bottes jetables et des gants pendant le nettoyage.
2. Retirer les restes d'aliments, la litière et le fumier. Au moyen d'un balai, faire un tas avec les débris puis les jeter.
3. Rincer délicatement l'intérieur de la porte du box et les murs à l'aide d'un boyau d'arrosage à faible pression (sans embout). Déloger manuellement les débris organiques visibles en procédant du haut vers le bas. L'usage d'eau sous haute pression (p. ex., un boyau à pression) n'est pas recommandé pour le lavage des boxes puisque cela répand les saletés et les agents infectieux dans l'air et sur les surfaces adjacentes.
4. Utiliser un agent de nettoyage moussant et une brosse dure pour récurer l'intérieur de la porte du box et les quatre murs. La brosse doit pouvoir s'insérer adéquatement dans les coins.
5. Toujours récurer de HAUT en BAS en suivant les étapes décrites ci-dessous :
 - a. Récurer chaque mur en commençant par le coinsupérieur gauche du mur du fond.
 - b. Récurer du haut vers le bas une surface de 45 à 60 cm de largeur d'abord horizontalement, puis recommencer en récurant verticalement.
 - c. Se déplacer de 45 à 60 cm vers la droite, puis de la manière décrite ci-dessus, récurer une autre section de 45 à 60 cm de largeur en recoupant légèrement la section précédente.
 - d. Recommencer jusqu'à ce que les quatre murs et l'intérieur de la porte du box aient été récurés.
 - e. Récurer les planchers de béton selon le même découpage.
6. Au moyen d'une brosse réservée à cet usage, nettoyer les endroits particuliers du box tels que les charnières de la barrière, les espaces entre les tuyaux, les abreuvoirs, le râtelier à foin, les mangeoires, les tuyaux, les loquets et les rebords.
7. Rincer doucement l'agent de nettoyage moussant. Récurer à nouveau les endroits où sont restés incrustés du fumier, du sang ou d'autres saletés avec l'agent de nettoyage jusqu'à ce qu'elles soient délogées. Les matières organiques peuvent diminuer l'efficacité des désinfectants. Après le récurage, retirer tous les déchets restants.



8. Enfin, désinfecter toutes les surfaces du box :

- a. Avec un désinfectant, asperger l'intérieur de la porte du box, les quatre murs et le plancher de béton, s'il y a lieu. Avec la même brosse que pour le lavage des surfaces et selon le découpage décrit précédemment, récurer toutes les surfaces. Asperger aussi les abreuvoirs, les râteliers à foin, les mangeoires, les tuyaux, les loquets, les charnières et les rebords de solution désinfectante.

En règle générale, une solution d'eau de Javel diluée à 1:10 est un désinfectant efficace. Cependant, dans la plupart des boxes, il n'est pas toujours possible d'éliminer toute trace de matière organique. Il est donc nécessaire d'utiliser un désinfectant efficace en présence de matières organiques, comme un désinfectant phénolique (p. ex., 1- Stroke EnvironMD ou SynPhenol 3MD) ou un produit de peroxyde d'hydrogène accéléré (p. ex., VirkonMD). Les désinfectants doivent être utilisés conformément aux recommandations du fabricant et selon les instructions sur l'étiquette.

- b. Laisser agir le désinfectant pendant le temps de contact nécessaire. Pour une solution d'eau de Javel 1:10, le temps de contact minimal est de dix (10) minutes. Rincer ensuite délicatement à l'eau l'intérieur de la porte du box, les murs, le plancher ainsi que toutes autres surfaces et tous les équipements.
 - c. L'opération consistant à désinfecter et récurer peut être répétée trois fois.
9. Après usage, déloger toutes les matières des équipements de récurage du box, par exemple les pelles, râteaux, balais et brosses. Laver puis faire tremper l'équipement dans un baril de solution désinfectante. Toujours désinfecter l'équipement ayant servi à nettoyer un box avant d'en nettoyer un autre.
 10. Il est recommandé de désigner un officiel du concours chargé de l'inspection visuelle des boxes nettoyés/désinfectés. L'officiel vérifiera si le box est prêt pour un nouvel occupant, et ce, avant qu'il soit assigné à un propriétaire ou représentant en vue d'héberger un autre cheval.
 11. Après le nettoyage, la désinfection et l'inspection du box, la porte du box devrait être tenue fermée jusqu'à ce qu'il soit de nouveau occupé.

ANNEXE F :

■ AMÉNAGER UNE INSTALLATION D'ISOLEMENT EN CAS DE MALADIE À UN CONCOURS HIPPIQUE

Biosecurity Toolkit for Equine Events (Mesures de biosécurité pour concours hippiques), publié par The California Department of Food and Agriculture - http://www.cdfa.ca.gov/ahfss/animal_health/equine_biosecurity.html.

■ ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À L'AMÉNAGEMENT D'UNE ÉCURIE D'ISOLEMENT

- | Chariots et sarraus pour les traitements
- | Combinaisons de peintre jetables
- | Gants à usage unique
- | Bottes de caoutchouc
- | Bacs pour la désinfection des chaussures et des bottes
- | Sacs poubelles
- | Poubelles munies de couvercles bien fixés
- | Couvre-chaussures jetables en plastique
- | Un thermomètre pour chaque cheval
- | Des équipements réservés à chaque cheval (médicaments dans un contenant de plastique scellé identifié pour chaque cheval, tube gastrique, tord-nez, chaînes, etc.)



Modèle de box d'isolement temporaire aménagé sur le terrain d'une écurie ou d'un concours hippique.

AMÉNAGER UNE INSTALLATION D'ISOLEMENT EN CAS DE MALADIE À LA FERME OU À UN CONCOURS HIPPIQUE



Un cheval atteint d'une maladie infectieuse doit être isolé des autres chevaux pour prévenir la propagation de la maladie. Pour prévenir les risques d'exposition à la maladie, il est aussi important d'éviter tout contact indirect, comme ceux causés par les personnes qui manipulent des chevaux infectés et qui risquent de transmettre la maladie à d'autres chevaux par le toucher, le partage d'équipement, etc. L'isolement peut se faire par le confinement au box pourvu que le box soit sécurisé et situé à l'écart des autres chevaux circulant à proximité ou logés dans les box adjacents. En concours, il arrive souvent que l'espace d'hébergement soit restreint, ce qui rend probable le contact entre chevaux. Il faut donc redoubler de prudence et faire preuve de vigilance dans le contrôle des installations d'isolement.

Si un cheval fait de la fièvre et qu'il présente des symptômes d'ordre neurologique qui pourraient laisser croire à une infection à l'HVE-1, il se pourrait qu'il soit porteur d'une grande concentration du virus et qu'il devienne une source principale de contagion. Ce cheval doit immédiatement être mis en isolement et, de préférence, transporté hors du site du concours.

Il importe de restreindre les déplacements de tous les chevaux s'étant trouvés à proximité du cheval mis en isolement et de prendre leur température corporelle deux fois par jour jusqu'à ce que la nature de l'infection ait été déterminée. Un périmètre de sécurité autour du foyer d'éclosion potentiel et une zone de quarantaine doivent être établis dans cette partie de l'écurie où l'accès sera limité. Les chevaux mis en isolement ne doivent pas utiliser les aires d'entraînement ou les manèges aux mêmes moments que les autres. La longueur de période de restriction des déplacements dépendra de l'apparition de fièvre chez d'autres chevaux dans les 7 à 10 jours suivant l'apparition des premiers signes d'infection. La fin de la période d'isolement sera déterminée à partir du moment où aucun nouveau cheval ne présente de fièvre ou de signes cliniques de la maladie, le diagnostic pouvant être confirmé par un test RCP, le cas échéant.



Une écurie d'isolement efficace possède les caractéristiques suivantes :

- | Elle se trouve à l'écart des autres écuries et des principales voies de circulation des chevaux.
- | Son accès est facilement maîtrisable. Il est aisé de limiter et de contrôler les allées et venues des personnes qui s'y présentent.
- | Chaque box est isolé, ce qui empêche le contact direct entre les chevaux logés dans des box adjacents.
- | Chaque box est pourvu de surfaces propices au nettoyage, y compris les murs et les revêtements de sol (tapis). L'usage d'un détergent à lessive liquide avec de grandes quantités d'eau est recommandé pour le lavage des box et des remorques à chevaux. En règle générale, une solution d'eau de Javel à 10 % est un désinfectant efficace si elle est renouvelée ou remplacée une à deux fois par jour. Il faut se rappeler que l'eau de Javel est inactivée par les matières organiques et l'exposition aux rayons du soleil. Votre vétérinaire peut vous fournir d'autres désinfectants commerciaux.
- | Elle sert **UNIQUEMENT** à loger des chevaux possiblement atteints d'une maladie infectieuse. Aucun autre cheval ne peut y être logé.
- | Elle est pourvue de seaux et d'équipements attitrés (brouettes, fourches, litière, etc.) dont l'usage est réservé à l'unité d'isolement.
- | Elle est pourvue d'un évier pour le lavage des mains et d'une aire de traitement qui lui sont propres. De l'espace de stockage est prévu pour la réserve d'articles nécessaires à la biosécurité tels que des gants, des combinaisons jetables, des bottes, des désinfectants, des stations de nettoyage de chaussures ou de bottes (des bacs de caoutchouc), ainsi que la collecte des déchets et des produits à usage unique utilisés pour les chevaux. Cet espace peut être aménagé dans un box inutilisé.
- | Une personne est désignée pour superviser les aires d'isolement. Celle-ci devrait avoir suivi une formation sur les mesures de biosécurité. Elle a la responsabilité de s'assurer que toutes les activités se déroulent conformément aux protocoles de biosécurité établis pour ces installations.
- | Idéalement, les installations d'isolement seront pourvues d'une poutre ou d'un système de soutien ou de levage permettant de soulever un cheval couché, semblable au UC Davis Large Animal Lift (voir le <http://www.largeanimallift.com/horse/>)
- | Le responsable des mesures de biosécurité s'assure que les personnes admises dans l'unité d'isolement respectent les protocoles sanitaires établis : le trempage des bottes de caoutchouc dans le bac de désinfectant prescrit, le port d'une combinaison jetable ou réservée à cet usage, le port de gants et le port d'un sarrau de traitement par-dessus la combinaison. Si pendant le traitement de l'animal, le visage du soignant est contaminé ou s'il est contaminé d'une autre manière, il doit se doucher et changer de vêtements avant de toucher à d'autres chevaux.
- | Le lavage des mains s'effectue à l'entrée et à la sortie de la zone d'isolement et doit durer au moins 60 secondes (le temps de chanter deux fois « Bonne fête » à un rythme normal). S'essuyer les mains avec des serviettes de papier et les jeter dans une poubelle munie d'un couvercle sur les lieux du lavage des mains.
- | Un périmètre est fixé autour des écuries afin de contrôler la circulation des véhicules. Ce périmètre peut être délimité par des cordages, des clôtures temporaires de chantier de construction, etc. Dans le but d'éviter les visites imprévisibles, il est recommandé de désigner un seul point d'entrée et de sortie de la zone protégée.
- | L'éclairage est adéquat.

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE D'ISOLEMENT AUX CONCOURS HIPPIQUES

GÉNÉRALITÉS

- | Contrôler l'accès à la zone d'isolement. Ne permettre l'accès qu'au personnel formé désigné.
- | Si les propriétaires de chevaux ont l'autorisation de circuler dans l'aire d'isolement, les former sur les mesures de biosécurité adéquates à adopter au préalable et surveiller leurs visites.
- | Restreindre toute circulation de véhicules et d'animaux dans la zone restreinte.
- | Limiter le plus possible la présence d'espèces nuisibles sur les lieux, par exemple la vermine, les oiseaux ou les insectes.
- | Interdire la présence d'animaux domestiques ou de tout autre animal sur les lieux et dans toute zone adjacente.
- | Faire livrer tous les aliments, équipements et fournitures dans une aire adjacente à la zone d'isolement et les transporter manuellement jusqu'à la porte d'entrée du site au besoin.
- | Les chevaux mis en isolement devraient être confinés à leur box. Si un cheval doit être sorti de son box, s'assurer d'obtenir l'autorisation du vétérinaire désigné ou de la direction du concours au préalable. Nettoyer les pieds du cheval avant de le déplacer et surveiller ses déplacements.

PROTOCOLE POUR LE LAVAGE DES MAINS

- | Tenir une serviette propre et fraîchement lavée ou des serviettes de papier sous le bras pour s'essuyer les mains après le lavage.
- | Idéalement, utiliser de l'eau courante tiède ou chaude.
- | Avec un savon antibactérien, frotter toutes les surfaces des mains, y compris les poignets, les paumes et le dos des mains.
- | Frottez vigoureusement toutes les surfaces savonnées pendant vingt (20) secondes.
- | Pour un lavage complet, frotter les doigts et les ongles avec une brosse à ongles.
- | Bien rincer sous le jet d'eau courante.
- | Accorder plus de temps au lavage de mains visiblement sales.
- | Lors du séchage des mains, commencer par le bout des doigts et se diriger vers les coudes en tapotant – et non en frottant – la peau avec la serviette.
- | Couvrir le robinet de la serviette pour le refermer.

ENTRER DANS UN BOX D'ISOLEMENT

- I Préparer les fournitures et l'équipement nécessaires.
- II Se laver les mains avant d'entrer dans l'aire d'isolement. Le lavage fréquent des mains est la mesure la plus importante pour prévenir la propagation d'agents infectieux.
- I Porter les vêtements de protection désignés : bottes ou chaussures, survêtements et gants. Si les survêtements ne sont pas jetables, les laver séparément après usage.
- I Se servir de couvre-bottes de plastique jetables ou de bottes de caoutchouc. S'il s'agit de bottes de caoutchouc, bien les brosser puis les tremper dans un bain désinfectant avant d'entrer dans la zone d'isolement.
- I Placer un bac de solution d'eau de Javel à l'extérieur du box et y poser les pieds avant d'entrer dans le box.
- I Chaque cheval devrait avoir son propre thermomètre pour mesurer sa température corporelle. Si le thermomètre est partagé, s'assurer de le nettoyer et de le désinfecter après chaque usage.

SORTIR D'UN BOX D'ISOLEMENT

- I Poser les pieds dans le bac de solution d'eau de Javel en sortant du box. Comme certains désinfectants sont inactivés par la présence de matière organique, remplacer la solution désinfectante du bain lorsqu'elle est contaminée par des matières organiques ou lorsqu'elle est périmée.
- I Enlever les vêtements de protection désignés (bottes ou chaussures, survêtements et gants) tout juste avant de sortir du box d'isolement. Retirer les gants en dernier et prendre soin de ne toucher que l'intérieur.
- I Mettre les vêtements de protection jetables dans un sac pour les jeter adéquatement.
- I Se moucher afin de dégager les voies nasales de potentiels organismes pathogènes.
- I Se laver les mains immédiatement ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- I Sortir de la zone d'isolement
- I Déloger toute matière organique présente sur les équipements avant d'appliquer un désinfectant. Suivre les recommandations du fabricant du produit pour connaître le temps de contact nécessaire.
- I Idéalement, toute personne quittant la zone d'isolement devrait se doucher et changer de vêtements. À tout le moins, il faut changer de vêtements et de chaussures.



ANNEXE G :

FABRICATION D'UN ÉCRAN PORTATIF

Pour construire un écran portatif, il vous faudra une bâche (de n'importe quelle couleur) d'au moins 8 pieds sur 10 pieds (environ 2,5 m sur 3 m). Il faudra aussi trois ou quatre piquets (comme ceux des drapeaux de golf) et plusieurs vis de mécanique à tête cylindrique. Les têtes de ces vis ont une surface inférieure plate ce qui les empêchera de traverser la bâche. Visser deux piquets aux extrémités de la bâche – idéalement dans l'œillet métallique de la bâche afin de les fixer bien fermement. Selon la longueur de l'écran, il pourrait être bon de fixer un ou deux piquets au centre de la bâche pour que les porteurs de l'écran aient une bonne prise, particulièrement lors de journées venteuses.

ANNEXE H :

DÉPLACER UN CHEVAL DÉCÉDÉ

Personne n'aime parler de la mort d'un cheval. Cependant, il est essentiel de disposer sur place d'un plan, des ressources et des personnes formées et sachant ce qu'il faut faire dans l'éventualité où un cheval mourrait sur le site du concours, de sorte que le tout se déroule sans heurts.

Tout d'abord, évaluez la situation et décidez des équipements et des ressources qui vous seront nécessaires pour déplacer le cheval. Si le cheval est décédé dans une enceinte facile d'accès – c'est-à-dire dans un manège ou sur le terrain gazonné – ce sera beaucoup plus simple. Si le cheval se trouve dans un box, une remorque ou un autre espace restreint, de la machinerie de petite taille sera nécessaire pour l'en sortir. Laissez aux propriétaires, aux cavaliers et aux personnes qui s'occupaient du cheval le temps de faire leurs derniers adieux avant de procéder au retrait de la carcasse.

Avec le personnel préalablement désigné, avec l'équipement adéquat et en recourant si possible à un écran portatif, déplacez soigneusement le cheval vers le lieu voulu – idéalement hors de vue des personnes sensibles.

Ayez sous la main les coordonnées d'un service spécialisé qui transportera le cheval décédé vers le lieu d'autopsie, l'usine d'équarrissage ou tout autre lieu choisi par la personne responsable ayant l'autorité de parler au nom du propriétaire du cheval.